

COMMUNE DU FRENEY D'OISANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/09/2026

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 7
Votants : 9 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 9

Délibération N°DEL2026-41 : Travaux d'aménagement de la place du carrefour d'Auris – Attribution du marché

L'an deux mille vingt-six et le 21 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal, convoqué le 14 septembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire

Étaient présents : Christian PICHOU, OUGIER Jean-Patrick, DUSSERT Sandrine, JOUFFREY Camille, DIEUDONNE Laurent, Didier VEYRAT, Chloé GARNOT

Étaient absents et excusés : CROUZET Louise, Jeanne MOUNAUT, Cédric DUSSERT, Christelle MAYET

Pouvoirs : CROUZET Louise donne pouvoir à PICHOU Christian, MOUNAUT Jeanne donne pouvoir à OUGIER Jean-Patrick

Secrétaire de séance : OUGIER Jean-Patrick

Le Maire informe le Conseil Municipal que le marché ayant pour objet l'aménagement de la place du carrefour d'Auris (place de la Poste) a été lancé le 17 août 2026 pour une date limite de remise des offres fixée au 11 septembre 2026 à 12h00

5 offres ont été reçues dans les délais impartis.

Les offres ont été analysées conformément aux critères de jugement définis dans les documents de la consultation.

Au regard de l'analyse des offres, l'offre présentée par l'entreprise Colas domiciliée ZA Les condamines 38322 Eybens Cedex pour un montant de 104 472.20 € H.T. soit 125 366.64 € TTC a été retenue.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

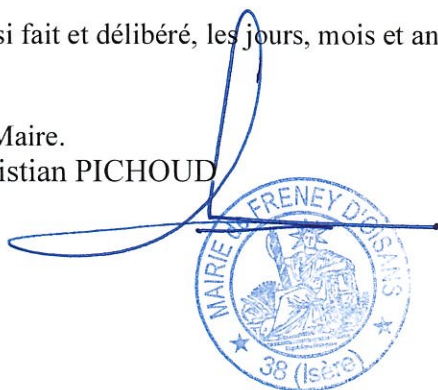
- **DECIDE** de retenir l'entreprise Colas pour un montant de 104 472.20 € H.T.
- **AUTORISE** Le Maire à signer tous documents se rapportant à cette décision

Résultat du vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits

Le Maire.

Christian PICHOU



Le secrétaire de séance

OUGIER Jean-Patrick

A blue ink signature of Jean-Patrick Ougier, written in a cursive style.